

DISCOURS PRONONCE POUR LA CEREMONIE

Monsieur le Ministre, représentant Monsieur l'Ambassadeur d'Israël en France,

Monsieur le Député,

Madame le Maire,

Monsieur le Président du comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre,

Madame et Monsieur les Délégués du comité français pour Yad Vashem,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour honorer Paul et Augustine Fiket, dont la conduite exemplaire, durant la seconde Guerre mondiale, vous sera décrite tout à l'heure, et qui recevront, à titre posthume, en la personne de leur fils André, la médaille de Justes parmi les nations

Mesdames, Messieurs, il y a quelques semaines, c'était le 10 avril, nous avons inauguré une stèle dans le parc de Choisy où figurent les noms des 36 enfants juifs du 13^e non scolarisés, morts en déportation. Cette cérémonie a conclu le travail engagé depuis plus de 7 années, avec le soutien de la Mairie, par l'AMEJD du 13^e, sous la direction de son président, Monsieur Roger Candal, qui est présent parmi nous aujourd'hui et que je salue, à la mémoire des 233 enfants juifs de notre arrondissement qui furent assassinés par les nazis.

Pourquoi des stèles, pourquoi des plaques dans les écoles, pourquoi des médailles pour des événements qui remontent à près de 70 ans maintenant ? Parce que justement ces faits remontent à près de 70 ans, parce que les témoins directs

disparaissent peu à peu, parce que la mémoire des hommes est fragile si elle n'est pas inscrite dans des monuments ou des commémorations, pour affirmer collectivement, solennellement, que cela a eu lieu car certains, nous le savons, font toujours profession de nier la vérité.

Rappelons donc, en cette occasion particulière, que le gouvernement du Maréchal Pétain, institué dans la débâcle de juin 1940, fut délibérément, profondément, féroce, antisémite.

C'est bien par sa volonté, et non à la demande de l'occupant, que le premier statut des juifs fut promulgué dès octobre 1940 et que les juifs furent exclus de la fonction publique, de l'armée, de l'enseignement, de la presse puis des professions artistiques, commerciales ou industrielles.

C'est par sa volonté encore qu'un sinistre Commissariat général aux questions juives fut créé quelques mois plus tard et que la spoliation – on disait alors « l'aryanisation » – des entreprises et des biens des juifs fut organisée.

C'est par sa volonté toujours que l'arrestation et l'internement administratif des juifs devint licite et on sait la terrible postérité de cette décision car il faut rappeler ici que les nazis bénéficièrent, malheureusement, du concours empressé de Vichy pour mener à terme leur programme de déportation

Mais la France ce ne fut pas seulement Pétain et Vichy, la collaboration et la milice. Ce furent aussi toutes ces femmes et tous ces hommes qui dirent « non », qui luttèrent, qui résistèrent, qui risquèrent leur vie, et la sacrifièrent souvent, pour défendre ce qui leur semblait juste : la démocratie, la liberté, l'honneur, l'humanisme. Ce furent toutes ces Françaises et tous ces Français, anonymes, souvent de condition modeste, qui décidèrent un jour de sauver un voisin, un collègue de travail, un enfant, qui étaient recherchés, persécutés parce qu'ils étaient juifs. C'est grâce à leur courageuse mobilisation que près des trois quarts des juifs de France, selon l'estimation de Serge Klarsfeld, purent ainsi être sauvés.

Les événements qui se déroulèrent dans notre arrondissement, pendant cette période, témoignent de cette même ambivalence. A quelques rues de distance, cohabitaient, si je puis dire, le camp d'Austerlitz, une annexe de Drancy où étaient acheminés les biens volés aux juifs – c'était au 43 quai de la Gare, à peu près à l'emplacement où a été érigée depuis la Bibliothèque nationale de France –, et, non loin, avenue d'Ivry, les époux Fiket, qui sauvaient plusieurs membres de la famille de Monsieur Rabinovici.

Pour leurs actes héroïques, Paul et Augustine Fiket vont désormais rejoindre les 3200 Justes de France dont les noms sont conservés au Mémorial Yad Vashem et qui furent, selon la belle expression de Simone Veil, « des lumières dans la nuit de la Shoah ».

Au nom du 13^e arrondissement, je veux leur rendre hommage avec respect, admiration et gratitude.

Jérôme Coumet

Le 22 juin 2010